

# Délinquance grave et persistante et intégration sociocommunautaire d'adolescents sous l'autorité de la justice pénale

Marie-Pierre Villeneuve, Ph. D.

Professeure adjointe

Département de psychoéducation

Laurianne Hébert, étudiante en psychoéducation

Semaine de la recherche en éducation - Université de Sherbrooke



## Répondre à la délinquance grave et persistante à l'adolescence

- Les adolescents dont la délinquance est grave ou persistante (ADGP) :
  - Taux élevé de **non-respect** des peines et de **récidive**;
  - Se voient imposer les **peines les plus sévères**;
  - Font face à des **difficultés importantes** dans **plusieurs sphères** de leur vie.
- Les **peines les plus sévères** sont associées à :
  - L'effritement des liens familiaux et sociaux
  - Des difficultés d'insertion socioprofessionnelle
- ↗ des pratiques fondées sur les **données probantes** (what works) :
  - Gestion du risque (modèle RBR)
  - Peines alternatives (intermédiaires)



# Une mesure alternative implantée au Canada : l'ordonnance différée de placement (ODP)

- Surveillance intensive et suivi dans la communauté
  - « **Mise sous garde à domicile** »
- **Liberté sous conditions**
  - Conditions obligatoires
  - Conditions facultatives
- **Révocation** possible en cas de non-respect des conditions
- Au Québec, **entre 55 et 60%** des ODP pourraient être qualifiées « **d'échecs** » (F.-Dufour, Villeneuve et Lafortune, 2017).
  - Près de 20% des ordonnances sont révoquées en cours de suivi
  - La moitié des adolescents récidivent dans l'année suivant la peine



# Un résultat surprenant?



## Réhabilitation

- Conditions visant la réhabilitation
- Développement d'habiletés personnelles et sociales
- Pratiques individualisées selon les besoins exprimés par les adolescents
- Accompagnement



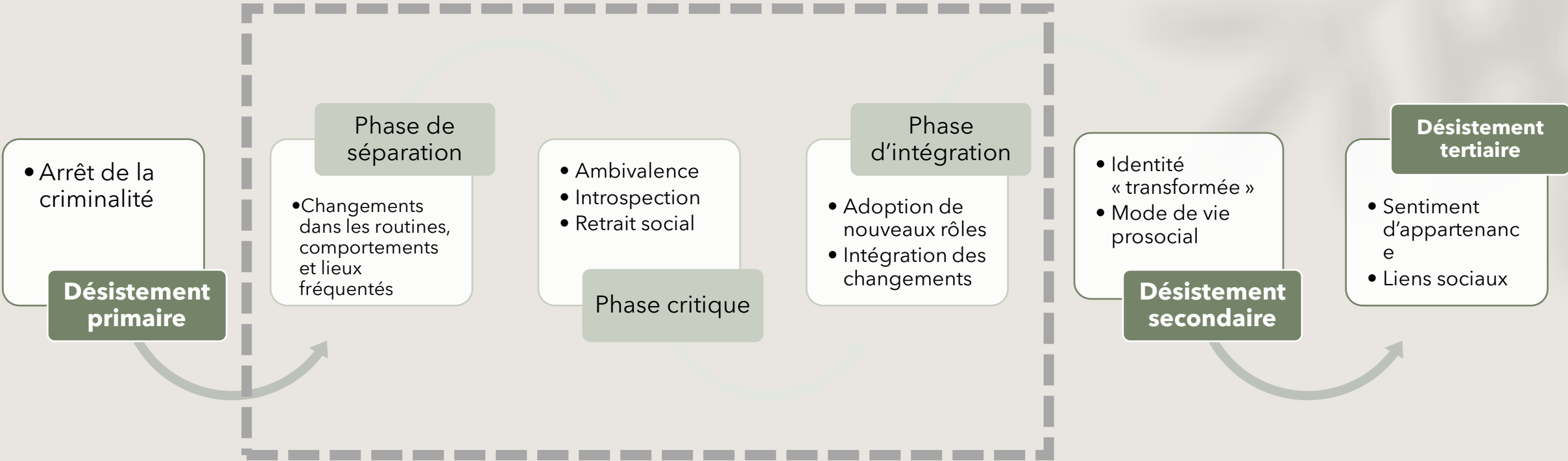
## Surveillance

- Nombre et nature des conditions restrictives
- Intensité et fréquence des contacts
- Visées de dissuasion, de punition et de contrôle

# Comment peut-on expliquer les SUCCÈS observés?

Outre le « what works », il y a les questions du « how » et du « why »

# Le désistement du crime



# Objectifs de l'étude

- Explorer les éléments associés aux trois phases de la transition du désistement primaire vers le désistement secondaire, en tentant de discerner lesquels sont favorables ou nuisent à :
  1. L'arrêt de la délinquance;
  2. L'adoption de nouveaux rôles sociaux; et
  3. Aux changements identitaires.

# Méthodologie

- Analyse qualitative des notes chronologiques (dossiers de suivi)
  - N = 26 ADGP québécois assujettis à une ODP
- Stratégie d'échantillonnage dite « des cas déviants »
  - N'ont pas commis de nouveau délit dans les 12 mois suivant l'imposition de l'ODP
  - Présence de plusieurs facteurs de risque
  - Ambivalence
- Analyse générale inductive (Thomas, 2006)
  - Inductive
  - Déductive
  - Combiner



# Portrait de l'échantillon

26 garçons âgés en moyenne de 17 ans (entre 13 et 19 ans)

Durée de l'ODP : entre 3 et 6 mois (moy. 4,65 mois)

- Nature des délits:
  - Contre la personne (n = 8)
  - Drogues (n = 9)
  - Contre la propriété (n = 6)
  - Autres (n = 3)
- La plupart ont des antécédents judiciaires (23/26)
- La majorité sont assujettis à une forme de surveillance avant l'ODP (14/26)
- Problèmes concomitants :
  - Consommation (5/26)
  - Trouble de santé mentale (7/26)



# Caractéristiques de la peine

## Peines concomitantes :

- 26/26 (moy. 1,65)

## Travaux communautaires:

- 11/26 (moy. 82,1 heures à compléter)
- 7/11 les ont complétés

## Conditions :

- Couvre-feu
- Assignation à domicile / surveillance parentale
- Évaluation des habitudes de consommation/suivi en CRD
- Suivi psychologique

## Interdiction de :

- Contact
- Possession ou consommation de drogues
- Possession de téléphones cellulaires
- Fréquentation de certains endroits
- Port d'arme

## Rencontres :

- 27,1 (pendant l'ODP)
  - 5,8/mois
- 1,23 manquement formel
- 8,92 manquements informels

# Une peine favorisant l'intégration sociale?

Sphères d'intégration	Au début de l'ODP	Après l'ODP	Après 12 mois
<b>Travail</b>	<b>6</b>	<b>9 (+3)</b>	<b>13 (+4)</b>
École	6	6 (+0)	5 (-1)
École-travail	3	4 (+1)	2 (-2)
Recherche d'emploi	5	6 (+1)	6 (+0)
<b>Loisirs-amis*</b>	<b>6</b>	<b>1 (-5)</b>	<b>0 (+0)</b>
Total	26	26	26

# Les changements imposés pour prévenir la récidive

- Des changements peuvent survenir **avant** le prononcé de la peine :
  - + : Certains cessent de consommer et modifient leurs activités, « *parce qu'ils doivent toujours être en présence de l'un de leurs parents* » (Pierre-Olivier).
  - - : D'autres « *passent leur temps avec leurs amis* » (Alexandre et Charles-Olivier), à « *jouer à des jeux vidéo ou sur l'ordinateur* » (Antoine et Pascal) ou « *attendent la période d'inscription* » à un programme de formation (Kevin et Jacob).
- Les **premières rencontres** portent surtout sur les conditions de l'ordonnance et les modalités de surveillance.
  - Vérification du couvre-feu
  - Occupation du temps (horaire, chèque de paie, démarches d'emploi, inscription)
  - Prescription de tâches

# Les changements imposés pour prévenir la récurrence (2)

- **Prescrire des tâches** et rappeler les obligations ne suffit pas à mettre les adolescents en action.
  - Plusieurs intervenants notent leur **manque d'organisation et de structure**, qui peut être exacerbé par la présence d'un trouble de santé mentale.

*Faisons le tour de la semaine et dit qu'il a eu **beaucoup de rendez-vous** : est allé à l'organisme de justice alternative pour ses travaux bénévoles, a **manqué** un rendez-vous à l'aide juridique et doit y retourner, est allé chez le dentiste. **A oublié** d'appeler au centre de réadaptation en dépendances pour l'évaluation en toxicomanie. **N'a pas** appelé pour le transport scolaire. [...] On revient sur ses démarches car actuellement il est plutôt **oisif** (Jacob).*



# Des changements qui pèsent lourd

Le **poids de l'ordonnance** est lourd pour plusieurs :

Ils « *trouvent difficiles les rencontres car il y en a trop* » (Antoine).

Ils « *clament qu'ils ne font que travailler, aller à l'école et voir un peu leur copine. Ils réclament pouvoir 'respirer un peu'... en voyant leurs amis* » (Raphaël).

D'autres « *semblent éprouver du découragement par rapport à leur recherche d'emploi* » (Alexandre).

Ils peuvent alors choisir de **moduler leur participation** à certaines activités, ou du moins être tentés de le faire :

Pierre-Olivier « *prévoit faire un arrêt par rapport à sa scolarisation car il conçoit qu'il en a trop actuellement dans cette période et prétend qu'il ne sait plus où mettre la tête* ».

Pour plusieurs, les options sont limitées pour satisfaire aux conditions liées à l'occupation du temps.

# Des possibilités qui sont limitées

- La fréquentation scolaire n'est pas une option pour plusieurs (n = 15).
- Les expériences scolaires antérieures influencent les possibilités et l'intérêt.

*« La mère m'informe que Mathieu n'a pas été accepté à l'éducation aux adultes, probablement parce qu'il n'a pas son secondaire 2 encore dans toutes les matières. Il est en français sec. 1 et ça fait deux ans qu'il tète là-dessus. Il a été pris à son propre jeu en apprenant en rencontre d'information hier qu'il ne pourrait pas aller en construction car il n'a pas ses prérequis. »*

- Des enjeux financiers peuvent aussi limiter l'attrait de la scolarisation
  - Appât du gain
  - Responsabilités financières
- Les possibilités d'améliorer son sort sont aussi limitées.

# Des possibilités qui sont limitées (2)

- Pour d'autres, fréquenter l'école faisait déjà partie de leur routine (n = 11)
  - Scolarisation obligatoire (< 16 ans)
  - Formation professionnelle
- Mais l'intérêt envers ce projet s'effrite bien souvent au fil du temps (n = 5)

*« Le père a eu un appel de l'école, disant qu'Hugo doit se présenter à tous ses cours. Sinon, il sera renvoyé. Raisons : absences et non-respect de son contrat d'engagement. Hugo avoue s'être absenté. Il a eu un échec en sciences physiques. Il doit reprendre le cours en soirée. Il associe sa mauvaise situation à sa paresse. Il est collaborant, mais par la suite devient plus impatient. Le ton change. Je lui parle de son laisser-aller, de son manque d'implication. Hugo n'est plus collaborant. Il dit savoir ce qu'il a à faire et va le faire, pas plus. Ne veut pas aller plus loin dans ses engagements. »*



# Conformité ou réel changement?

- La majorité des adolescents n'a **pas de projet vocationnel** clair :

« On entre dans le vif du sujet. Il doit se mettre en action, car danger de récurrence s'il ne bouge pas. Il dit que non. Il n'a pas de choix défini dans la vie, il tourne en rond et ne fait qu'attendre ce que la vie peut leur apporter » (Guillaume).

« Il dit qu'il lui faut de l'argent pour ses 18 ans. Il ne veut pas être pris au dépourvu. Il ne sait pas trop ce qu'il souhaite devenir, mais ne pense pas qu'il sera couvreur toute sa vie. » (Maxime)

- Ils sont nombreux à « **étirer l'élastique** » :

« Il n'est pas inscrit à l'école et devrait s'inscrire au Centre de formation aux adultes. Il est actuellement *oisif et ne fait rien de son temps*. Nous lui offrons notre aide pour qu'il se mobilise dans une démarche sérieuse. [...] Il pense travailler de jour et aller à l'école le soir. [...] *S'il est oisif de jour, nous allons l'organiser.* » (Thomas)

# Du soutien social informel limité

- Des indices de **fonctionnement familial perturbé** ont été décelés dans la majorité des dossiers :
  - Conflits familiaux
  - Parents séparés
  - Difficultés socioéconomiques
  - Faible disponibilité affective
- Le **réseau de pairs** est souvent composé de personnes qu'ils ne peuvent plus fréquenter :
  - « *Ses amis ne veulent plus aller chez lui parce qu'ils ne peuvent pas consommer* » (Patrick)
  - « *Il dit rester à la maison et ne pas voir ses amis pour ne pas se mettre dans le trouble* » (Jacob)
  - « *Il dit qu'il ne voit plus ses anciens complices parce que ses conditions lui interdisent* » (Alexandre)



# Le soutien formel

- Dans certains cas, il peut être difficile pour l'adolescent de respecter les modalités établies.
- Des **ajustements** sont possibles pour pallier ces difficultés, par exemple :
  - « Donner des billets pour le transport en commun » (Thomas)
  - « Se rapprocher d'où se trouve l'adolescent parce que les déplacements coûtent cher » (Jacob)
  - « Suspendre les appels pour le couvre-feu la nuit. Compte tenu de cette médication, il ne se réveille pas et manque des appels pour le couvre-feu la nuit. » (Mathieu)
- Par la « **gradation de l'intervention** », différentes mesures peuvent être utilisées par les intervenants pour susciter un changement dans la mobilisation de l'adolescent :

*« Dans un premier temps, nous faisons un retour sur son retour à la maison, ce qu'il a pensé de sa période de suspension de liberté de 48h en centre de réadaptation pour l'examen de la peine, ce qui en ressort. Le jeune se montre ouvert et il se dit conscient que c'est le « coup de pied » qu'il avait besoin. Il mentionne que dorénavant il va respecter tout à la lettre. » (Charles-Olivier)*

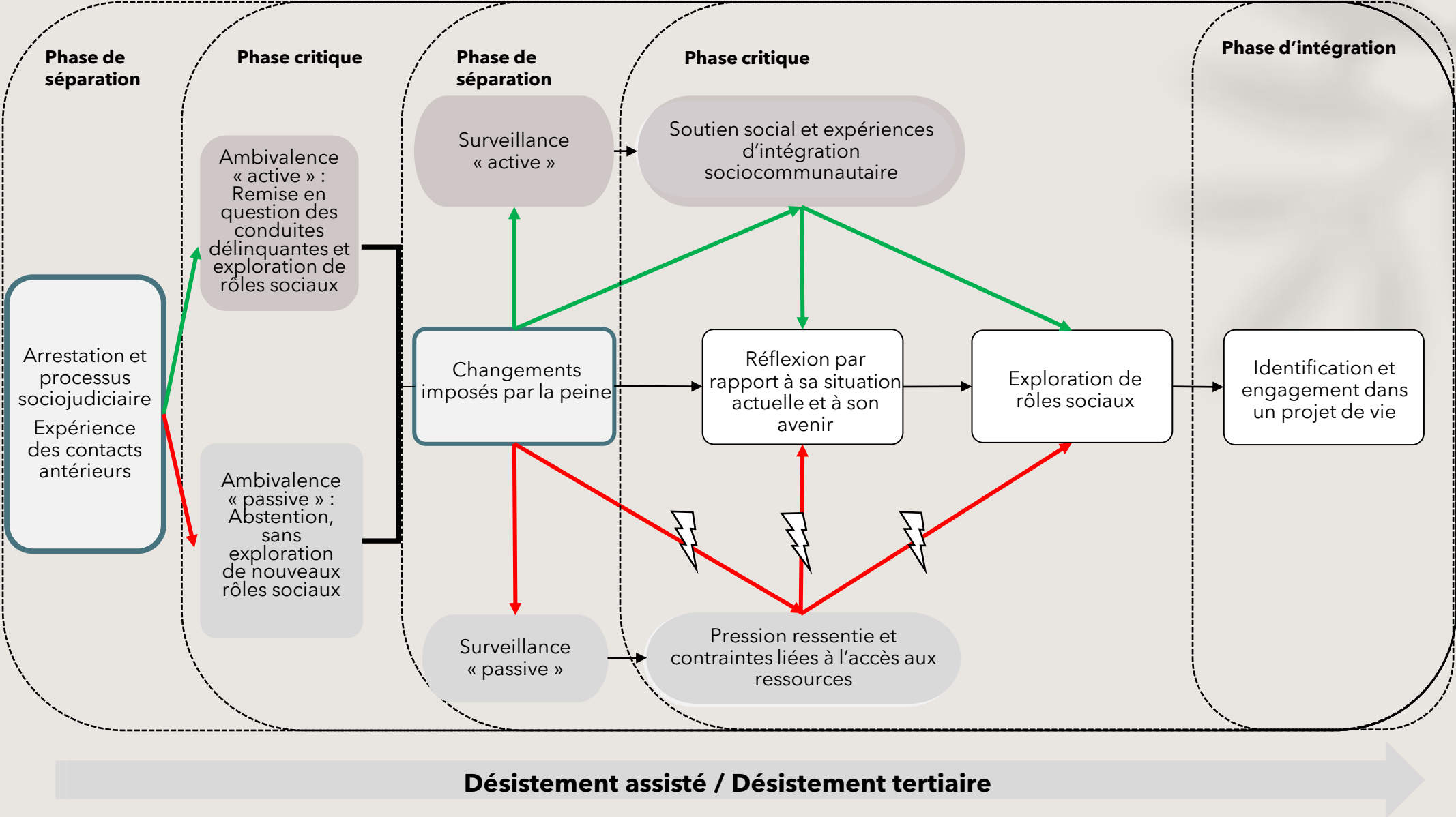
# Le soutien formel (2)

- Certains trouvent du soutien à l'emploi auprès de leurs parents.
- D'autres sont accompagnés dans leurs démarches par les délégués à la jeunesse et/ou des organismes communautaires.

*« Kevin me demande des informations sur le programme d'employabilité et voudrait y participer en attendant de commencer l'école. Je fais une démarche pour que le jeune participe au stage. [...] Kevin est à son stage et il est de bonne humeur. Il est aussi très heureux d'avoir la chance de vivre une expérience payée. »*

*« Je lui demande des nouvelles de sa rencontre [suivi pour problèmes d'impulsivité]. Adam me répond que 'tout a super bien été'. Il croit que son suivi lui permettra de se libérer du 'gros bagage' qu'il traîne sur son dos et trouver les 'petits bobos' qui contribuent à sa problématique d'impulsivité. »*

# Le désistement de la délinquance grave et persistante d'adolescents assujettis à une peine alternative à la mise sous garde (Villeneuve, F.-Dufour et Turcotte, 2020)



# Conclusion

- Même **dans les situations les plus précaires**, les interventions formelles peuvent être un **levier** de désistement, dans la mesure où :
  - Elles sont adaptées aux circonstances individuelles et sociales de l'adolescent.
  - Elles permettent de vivre des expériences positives.
  - Les intervenants mobilisent leur rôle d'agent de contrôle pour soutenir celui d'agent de réadaptation.
  - Elles soutiennent l'adolescent dans le développement de ressources personnelles
- Même **dans les situations les plus favorables**, les interventions formelles peuvent être un **frein** au désistement, dans la mesure où :
  - Elles surajoutent à l'emploi du temps déjà chargé de l'adolescent.
  - Elles mobilisent le rôle d'agent de contrôle, plutôt que celui d'agent de réadaptation.
  - L'accès aux programmes destinés à soutenir la réadaptation est limité.

# Conclusion

- Le désistement tertiaire pourrait précéder le désistement secondaire
  - Offrir des opportunités/alternatives pour éveiller l'espoir et susciter la motivation au changement
- Viser la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés implique de penser autrement l'intervention :
  - Leur donner des outils pour permettre d'envisager le désistement à plus long terme et, advenant une (re)chute, faciliter les prochaines tentatives de désistement.

# Merci!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter :

- [marie-pierre.villeneuve@usherbrooke.ca](mailto:marie-pierre.villeneuve@usherbrooke.ca)

Pour en savoir plus sur l'étude :

- Villeneuve, M.-P., F.-Dufour, I. et Turcotte, D. (2020). Désistement assisté : vecteur d'intégration sociocommunautaire pour des adolescents engagés dans une délinquance grave et persistante. *Criminologie*, 5(1), 228-254.  
<https://doi.org/10.7202/1070508ar>